

OOSSIER OOCUMENTRIRE n°6

La fabrique de l'urbanité Focus sur Ville +

art (espace) public est un cycle de rencontres-débats proposé par le Master 2 professionnel Projets Culturels dans l'Espace Public de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

En partenariat avec Stradda, le magazine de la création hors les murs

3ème édition : du 30 janvier au 13 mars 2009

La fabrique de l'urbanité Focus sur Ville +

Ville + est un dispositif visant à enrichir la transformation d'un territoire urbain grâce à la commande artistique. Mis en œuvre par la Ville de Paris en 2009, ce programme pluriannuel accompagne la revalorisation de l'Est parisien dans le cadre d'un Grand Projet de Renouvellement Urbain. Par la création d'œuvres artistiques révélant des univers variés, ce laboratoire de projets expérimente de nouveaux outils dans le processus de fabrication de la ville en impliquant des architectes, artistes, graphistes, designers, paysagistes, mobilisés pour la singularité de leurs savoir penser et de leurs savoir faire. En compagnie des initiateurs de Ville +, nous explorerons et mettrons en débat les potentialités ouvertes par ces démarches innovantes.

Avec **Jean-Christophe Aguas**, chargé de mission Culture, DPVI-Délégation à la politique de la Ville et à l'Intégration (2007), Ville de Paris ; **Emeline Bailly**, urbaniste, chef de projet politique de la Ville, DPVI, Ville de Paris ; **Steven Hearn**, producteur délégué, Le Troisième Pôle ; **Claire Petetin**, architecte, commissaire artistique et scientifique de Ville + ; **Nathalie Viot**, conseiller artistique, Direction des Affaires Culturelles, Ville de Paris.

Rencontre préparée par Armelle Bellenger, Adrienne Ferré, Claire Huberson, Alice Leborgne et Marie Tranchet, étudiantes au sein du Master Projets Culturels dans l'Espace Public.

Vendredi 6 mars 2009, 19h-21h. La Sorbonne, amphi Descartes.

Dans le cadre du troisième cycle **art [espace] public** proposé du 30 janvier au 13 mars 2009 à la Sorbonne par le **Master 2 Projets Culturels dans l'Espace Public** de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, sous la direction de **Pascal Le Brun-Cordier**, professeur associé, directeur du Master. En partenariat avec *Stradda*, magazine de la création hors les murs.

Programme complet du cycle art [espace] public et archives sonores : www.art-espace-public.c.la

Site de Stradda : www.stradda.fr

Journal de bord du Master : http://masterpcep.over-blog.com

Médias partenaires : Radio Grenouille, Poptronics





[Présentation des intervenants]

Jean-Christophe Aguas est diplômé en sciences de l'information et de la communication. Après avoir dirigé une galerie d'art contemporain, puis travailler au CapcMusée d'art contemporain à Bordeaux, à Arc en Rêve et mené divers commissariats d'exposition et missions en freelance, Jean-Christophe Aguas est entré en 2002 à la Ville de Paris en tant que chargé du développement culturel à la Délégation à la politique de la ville et à l'intégration (DPVI). Actuellement, il est chargé de mission auprès de la Délégation générale à la coopération territoriale à la Ville de Paris. Ses centres d'intérêts : les industries culturelles et créatives, les projets artistiques territorialisés, la place de l'art et de la culture dans les processus d'innovation.

Emeline Bailly est sociologue-urbaniste. Chef de projet depuis 2003 à la Délégation à la politique de la ville et à l'intégration de la Ville de Paris, elle coordonne des projets de renouvellement urbain dans des quartiers défavorisés de la capitale, d'abord Belleville Amandiers et aujourd'hui St-Blaise et les portes du 20ème arrondissement, dit Est 20ème. Elle conduit parallèlement des missions et programmes de recherches urbaines autour du développement durable à l'échelle internationale (New York, Téhéran, Rabat, Phnom Penh, Burkina Faso, etc.). Elle a travaillé auparavant dans des agences privées d'urbanisme (Bétures Conseil, Pact du Val-de-Marne, Habitat et Territoires, etc.) et enseigné à l'école d'architecture Paris-Belleville. Diplômée en Sociologie (Sorbonne) et en Urbanisme (Institut d'Urbanisme de Paris), elle termine une thèse sous la direction de Thierry Paquot, philosophe de l'urbain, sur l'internationalisation des modèles et imaginaires urbains, notamment pour la conception des lieux publics.

Steven Hearn Diplômé d'études d'économie, de philosophie et d'histoire de l'art, il a développé une expérience professionnelle importante dans le domaine des stratégies culturelles et sociales. D'Art Public Contemporain au Ministère de la Recherche (programme européen Biomed II), en passant par une agence de communication spécialisée pour le secteur non-marchand, il développe outils et réseaux qui lui permettront de créer en 2000 l'agence de projets culturels le Troisième Pôle (www.letroisiemepole.com). Il est également en charge, avec Patrick Zelnik de Naïve, de la gestion de la DSP Gaîté Lyrique ; gérant de la revue Mouvement (www.mouvement.net) et des Editions du Point d'Exclamation (www.ieditions.fr).

Claire Petetin est architecte DPLG. Elle enseigne à l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture et du Paysage de Bordeaux depuis 2005, en tant que responsable pédagogique du Master Art, architecture et paysage urbain, et à l'Ecole Nationale Supérieure de Création Industrielle, depuis 2002. Elle a dirigé l'atelier de projet « Espace public/Nouveaux Usages» de 2002 à 2006 et est actuellement responsable de l'atelier architecture pour le Master 2 Nouveaux media. Elle a été lauréate des programmes de recherches l'Envers des Villes, AFAA (1995) et la Villa Médicis hors les murs AFAA (1997), conjointement avec Philippe Grégoire, et du FIACRE DAP (2000), et résidente à Mains d'Œuvres en 2002. Claire Petetin développe une activité professionnelle entre recherches, expérimentations et réalisations, en collaboration avec l'architecte Philippe Grégoire depuis 1996. Sa pratique d'architecte consiste plus en un positionnement culturel et politique, qui porte un certain point de vue sur l'état de la ville contemporaine. Les expérimentations développées par son agence cherchent à définir de nouvelles stratégies d'interventions, en déplaçant une pratique d'architecte maître d'œuvre « traditionnelle », vers une posture d'accompagnement à la transformation des territoires urbains.

Nathalie Viot est diplômée en histoire de l'art, esthétique et arts plastiques à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Elle devient rédactrice et critique d'art entre 1995 et 2001 puis codirige la galerie Chantal Crousel (Paris) entre 2001 et 2003. Elle travaille à la ville de Paris depuis 2004 en tant que conseillère artistique pour la mise en œuvre du projet Ville+inventions urbaines, des programmes de 1% et de commande publique sur le territoire parisien. Depuis 2007 elle est directrice artistique associée à Christian Bernard (Mamco) pour les interventions artistiques de l'extension du Tramway (T3) à la Direction des Affaires Culturelles, Sous-direction des nouveaux projets, Département de l'art dans la ville, Ville de

Paris. Elle est également commissaire et productrice d'événements artistiques pluridisciplinaires internationaux pour l'agence Eva Albarran, Paris.

[Problématiques]

Loin de l'idéal-typique d'une ville conçue comme pôle urbain unique, prometteuse d'intégration et de solidarité, la ville contemporaine semble être une ville fracturée, une « ville à trois vitesses » constituée d'espaces de gentrification, de périurbanisation et de relégation¹. Les territoires de la relégation sont ces territoires périphériques, à la marge, à la frontière de la ville. Qualifiés par des formes architecturales et paysagères fortes, dont les Grands ensembles, ils portent les maux les plus criants de la société. Lieux de l'essor des villes pendant les Trente Glorieuses, ils montrent des signes d'obsolescence dans leur organisation, leurs espaces, leurs usages.

C'est sur ce diagnostic porté par la Politique de la Ville que des projets de renouvellement urbain émergent (à Paris, les Grands Projets de Renouvellement Urbain : GPRU) afin d'améliorer les cadres et la qualité de vie des habitants. Dans cette « re-fabrication » de la ville, il s'agit avant tout de construire et de permettre les conditions de l'urbanité, c'est-à-dire la réunion de l'urbs (la ville envisagée comme cadre bâti) et la civitas (comprise comme la communauté citoyenne).

De plus en plus de volets artistiques et culturels, intégrés aux GPRU, proposent d'engager à nouveau la question de la valeur « opérante » de l'objet culturel dans la réalité sociale et accompagnent le projet urbain en ouvrant des alternatives et de nouvelles grilles de lecture.

Dans quelle mesure ces volets, débordant le cadre strictement artistique, accompagnent le projet de renouvellement urbain ?

Comment ces expérimentations peuvent-elles faire émerger un potentiel singulier propre à ces zones suburbaines ?

Quels outils et méthodes sont inventés pour participer à la création des lieux de l'urbanité ?

Ville + est un dispositif intermédiaire à la croisée des sensibilités culturelles, artistiques, paysagères et architecturales visant à enrichir la transformation d'un territoire urbain (GPRU des quartiers Saint-Blaise et Porte de Montreuil). Par la création d'œuvres artistiques révélant des univers variés, ce laboratoire de projets expérimente de nouveaux outils dans le processus de fabrication de la ville en impliquant des architectes, artistes, graphistes, designers, paysagistes, mobilisés pour la singularité de leurs savoir penser et leurs savoir faire.

Comment le programme artistique intègre t-il le renouvellement urbain ?

Quels sont les nouveaux outils proposés par Ville + ? Comment participent-ils à la fabrication de l'urbanité ?

Du temps mémoriel au temps social : Comment fabriquer les lieux de l'urbanité?

A rebours des grands gestes architecturaux, le projet Ville + tente de découvrir de nouvelles échelles temporelles et spatiales appropriées à la rythmique urbaine. Ce projet tente de s'inscrire dans un temps et un espace social local favorisant de façon conjointe la réhabilitation et la réappropriation par les habitants d'espaces publics délaissés. Ce projet d'aménagement urbain transitoire tend à explorer les modalités d'un nouvel agir urbain, à la croisée des interstices sociaux, économiques et politiques.

En effet, dans ce cadre, l'accent est mis sur le processus – du latin *pro* qui signifie « pour », « dans le sens de » et de *cessus, cedere* « aller », « marcher » – activé au cœur d'une réalité urbaine. Ce n'est point tant le résultat, la destination du processus mais bien l'activité, le travail en cours d'élaboration qui est mis en avant. Le caractère pérenne ou temporaire du projet se dessine au rythme des variations urbaines. De plus, la valorisation de nouveaux usages et de nouvelles dynamiques sociales apparaissent au travers de projets de petite échelle, flexibles et évolutifs, élaborés à partir d'une réflexion *in situ*.

Dans quelle mesure ce projet tente-t-il de réinventer une méthodologie de travail adaptée au support dynamique de la ville ? Existe-t-il une échelle d'action appropriée à la fabrique de

¹ Donzelot J., « la ville à trois vitesses : relégation, périurbanisation, gentrification », in *Esprit : la ville à trois vitesses*, mars-avril 2004.

l'urbanité ? Quels sont les temporalités adéquates à la fabrique de lien social ? En quoi ce projet peut-il constituer un laboratoire de nouvelles pratiques sociales, économiques et culturelles, où l'intermédiaire se conjugue avec le pérenne ?

Chantier à ciel ouvert, laboratoire d'expérimentation : innover dans les formes d'occupation, d'appropriation et d'usages de l'espace urbain.

L'échelle locale du projet Ville + et sa temporalité permettent de développer une démarche prospective. Les dispositifs de petite échelle sont alors l'occasion d'expérimenter de nouvelles typologies, en termes d'usages et d'insertion urbains, en termes de modes de construction et de matériaux. Les projets retenus seront donc le lieu de l'expérimentation de nouveaux matériaux, de mise au point de manières de faire originales, d'usage des techniques et technologies les plus récentes, chambres d'incubation d'innovations esthétiques et techniques. La question de la matière et de sa mise en oeuvre tente d'induire de nouvelles écritures en portant dans l'espace public des formes d'expression inédites.

Ville + souhaite constituer un laboratoire d'expérimentation à ciel ouvert pour les concepteurs et les industriels. Le projet souhaite également être un « chantier ouvert au public », dans lequel les habitants seront invités à partager cette expérience selon différentes modalités.

Quelles nouvelles perspectives sont engendrées par ces projets innovants?

Comment le partenariat concepteur/industriel agit-il sur la fabrique de la ville ?

Comment le choix esthétique des projets Ville + permet ou non de fabriquer de l'urbanité ?

De l'interdisciplinarité comme axe méthodologique ?

« La politique de la ville est devenue la politique sociale ; il n'existe d'ailleurs qu'un seul ministère. C'est un problème de civilisation. Souvenons-nous de l'origine et de la signification des mots : polis, politique, policé, urbs, urbain, urbanité, civitas, civilisé, citoyenneté, citadinité. On aborde cette politique de façon absurde, par le découpage en tranches, en zones. Or, s'il y a des problèmes dans une tranche, ils viennent du reste du système ! [...] Il faut passer à un autre type d'intelligence, qui renoue avec la complexité. En chaque lieu, il y va de la planète entière ; on a enfin pris conscience de cela. Pour que la planète soit vivante, il faut que chaque lieu soit vivant. Etre vivant pour un lieu, c'est jouer son jeu singulier parmi tous ceux qui sont rendus possibles par la circulation des flux dans le cadre planétaire. [...] Beaucoup de gens confondent « inter », « trans » et « multi », qui relèvent pourtant de trois logiques antagonistes. Multidisciplinaire s'applique à des disciplines séparées les unes des autres [...] L'université française est très habile à favoriser le cloisonnement. On oppose à cela transdisciplinaire, une discipline s'affirme d'autant plus dans son originalité, sa singularité, qu'elle est en relation dialogique avec les autres disciplines. »

Paul Blanquart, philosophe et sociologue, Cassandre n°76, hiver 2009

L'expérience Ville + tente de mettre en place une démarche méthodologique innovante axée sur une logique de partenariat multilatéral, et ce à différents niveaux du processus d'élaboration du projet.

Cette volonté semble se traduire au travers de différents éléments tels que la constitution d'une équipe constituée de compétences transversales, l'association d'une expertise sensible aux expertises techniques traditionnelles, la diversité des acteurs regroupés sous le terme générique de "concepteurs", le financement privé et public du projet Ville + et plus précisément la co-construction (financière et matérielle) entre "concepteurs" et entreprises. Dans quelle mesure, cette méthodologie favorise-t-elle le développement de nouveaux outils urbains ?

De la consultation à la « coproduction » participative ?

L'émergence d'un projet liant politique de la ville et culture favorise l'orientation vers des projets conçus avec les habitants des territoires investis. La concertation est un outil désormais courant des politiques urbaines. Comme pour palier le sentiment de relégation des habitants dans la vie de leur cité, la consultation/concertation permet de reconnaître aux habitants une maîtrise d'usage, une expérience du territoire vécu, de valoriser les initiatives de chacun et de modifier les relations entre professionnels et habitants. Ville + tente de mettre en

œuvre des démarches participatives « afin d'impliquer la population dans les démarches qui la concernent et de responsabiliser les habitants en les mettant en relation directe avec les autres acteurs du renouvellement urbain » permettant la cohabitation des différents usages et usagers de la ville. Dès lors, comment le projet Ville + tente-t-il de mettre en œuvre un nouveau dispositif de consultation ? Dans quelle mesure cet outil favorise-t-il la fabrique d'une urbanité renouvelée ? On pourra s'interroger sur la représentativité des habitants en fonction des territoires investis : comment les participants seront-ils recrutés ? Comment veiller à ne pas entendre une parole déjà captive des structures culturelles, sociales ou éducatives ? Comment sensibiliser les publics non-captifs ? Chaque intervention abordera la participation de la population de manière spécifique selon le contexte et les enjeux du site. Néanmoins, quels types de relations et d'interactions sociales créent ces différentes formes artistiques ? La "coproduction" avec les habitants est-elle envisagée comme un moyen de transformation sociale ? Quelle influence du « commanditaire » sur la nature de la participation des habitants ? Quelle évaluation des projets en regard de la participation/co-production?

[Eléments de définition]

URBAIN

« En tant que *civitas,* la ville est considérée comme une entité politique qui se définit par le type d'association qui y a été réalisée entre ses habitants. [..] La notion de *civitas* signifie la communauté politique et religieuse, telle qu'elle a été développée dans la cité. Considérée comme *urbs*, la ville est un ensemble de remparts et de bâtiments, elle est un espace délimité, organisé et bâti. Mais elle est d'abord une clôture [...]. la ville est à la fois une cité et un espace construit, une organisation politique et un espace organisé, une idée et une réalité spatiale. »

Jean-Marc Besse,

« Vues de ville et géographie au XVI^e siècle : concepts, démarches cognitives, fonctions », in Frédéric Poussin (dir.), Figures de la ville et construction des savoirs, Architecture, urbanisme, géographie, CNRS Editions, Paris, 2005, p.27

URBANITE

Approche philosophique

« Puisque l'expérience urbaine, celle qui entrecroise une poétique, une scénique, une politique, celle qui imbrique privé et public, associait « naturellement » l'urbs et la civitas, un lieu et une manière d'être, une forme urbaine et un type d'homme, bref une urbanité, c'est bien cette dissociation, ce divorce progressif de l'urbs et de la civitas qui inquiète. »

Olivier Mongin,

La condition urbaine. La ville à l'heure de la mondialisation, Seuil, 2005, p.133

Approche poétique

L'urbanité est la façon dont une ville façonne ses habitants dans ce qu'ils ont de plus intime. Pendant la rénovation Haussmannienne à la fin du $19^{\text{ème}}$ siècle, Baudelaire soupire que « Le vieux Paris n'est plus (La forme d'une ville / Change plus vite, hélas ! Que le cœur d'un mortel)»². Faisant échos à l'œuvre du grand poète parisien, l'écrivain ligérien Julien Gracq écrit pour Nantes le roman *La Forme d'une ville*, ouvrage peuplé de souvenirs et de fantasmes. La Revue 303 présente ainsi cette œuvre : « "La forme" d'une ville est bien le titre, l'emblème [...], ce titre – et Julien Gracq y est explicite – livre le véritable secret de l'ouvrage : "forme", empreinte, forme que la ville [Nantes] a donnée, de manière capitale et durable à ce "je" qui parle, regarde et se souvient. »

Extrait de la Revue 303,

à lire sur la page http://www.jose-corti.fr/titresfrançais/forme-d-une-ville.html

² Charles Baudelaire, Les Fleurs du Mal, section « Les tableaux parisiens », poème « Le cygne, à Victor Hugo », 1857. La fabrique de l'urbanité. Focus sur Ville + / dossier-documentaire / cycle art [espace] public 2009 Approche sociologique et urbanistique

François Barré, consultant pour des projets culturels urbains, interroge le concept d'urbanité et la réalité des projets urbains. Ces concepts ne finissent-ils pas par sonner comme des abstractions un peu vides de sens ? Selon lui, le sociologue Yves Chalas, définit « l'urbanité nouvelle » autour de « sept piliers » : la mobilité, le territoire, la nature, le polycentrisme, le choix, le vide, le temps continu³. François Barré interroge ainsi cette définition de l'urbanité : « Les questions posées par un tel constat sont majeures. Qui fait les villes ? Qu'est-ce qui fait ville ? Est-ce que cela se pense, se délibère, se programme, se projette ? Ou n'est-ce que le résultat improbable d'une régulation spontanée, d'un destin inéluctable mêlant la main invisible du marché et les effets visibles de ses promoteurs, les aspirations des consommateurs et les atermoiements des urbanistes ? [...] L'urbaniste ne court-il pas derrière l'inéluctable [...] et n'appelle-t-il pas urbanité et émergence un épandage urbain, un all over de la ville du grand tout ? [...] « La ville est partout. Là où il y a un territoire, grand ou petit, public ou intime, naturels ou artificiels, il y a de la ville », affirme Chalas. [...] Ville de pôles monofonctionnels et de zoning, pouvant faire regretter la pluralité de fonctions de l'espace public traditionnel, elle recèle selon lui, « en tous lieux, des qualités de l'urbanité ». On nous permettra d'en douter. »

Le Monde des Livres, 16 mai 2002,

à lire sur la page http://pweb.ens-lsh.fr/omilhaud/chalas.doc

FABRIQUE

« L'idée de fabrique de l'urbain désigne d'abord son caractère construit, interminablement construit, processus à la fois politique, économique et culturel. Comme d'autres fabriques, celles qui nous intéressent ici organisent des facteurs de production, créent des externalités, sont sujettes à des critiques et controverses et s'appuient parfois (souvent !) sur des logiques conniventes et réticulaires. L'espace urbain est ici pour nous espace de dispute et de contestations car c'est un milieu plein dans lequel s'observent des adaptations, coopérations en fonction de ressources spécifiques ("affordances" dans le langage écologique). »

LAUA, Laboratoire Langages, Actions Urbaines, Altérités de l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Nantes, projet scientifique 2006-2009.

POLITIQUE DE LA VILLE

C'est au cours des années 1970 et 1980 qu'une approche globale, à la fois sociale et urbanistique, des problèmes spécifiques aux villes modernes est apparue nécessaire. Cette prise de conscience a mené à la création d'un Ministère de la Ville en 1991. Cette « politique de la ville » a toutefois un statut particulier car, bien au-delà du ministère qui lui est spécifiquement dédié, elle consiste en un large ensemble d'actions menées par plusieurs ministères différents dans le cadre de leurs politiques propres : mesures en faveur du logement, politique en faveur de l'emploi et du développement économique des quartiers, sécurité et prévention de la délinquance, enseignement scolaire et promotion de l'« égalité des chances »... Pas moins de 11 des 34 missions de l'État identifiées par le projet de loi de finances pour 2007 sont regroupées à un titre ou à un autre sous la bannière de la politique de la ville.

Cette politique oblige les différents départements ministériels à coopérer entre eux, mais implique aussi un partenariat entre l'État et les collectivités territoriales concernées. L'État intervient alors dans le cadre de contrats conclus avec les communes et autres acteurs locaux : contrats de ville, contrats urbains de cohésion sociale. Cette action repose sur une cartographie préalable du territoire urbain, qui identifie les quartiers qui feront l'objet d'aides : les zones urbaines sensibles.

Source Wikipédia

³ Cf. Yves Chalas, Villes Contemporaines, Editions Cercle d'art, 2002

POLITIQUE DE LA VILLE : POINTS DE VUE CRITIQUES

Philippe Estebe, géographe et sociologue, envisage les quartiers comme « une affaire d'Etat, un instrument territorial ».

« La « politique de la ville » désigne, malgré son nom, l'ensemble des interventions de l'État et des collectivités locales destinées à améliorer la situation de certains quartiers populaires, et/ou d'immigrés, fortement frappés par le chômage et la précarité de l'emploi. Cette politique a fait l'objet de nombreuses discussions portant sur son efficacité et sur sa réalité [par exemple, Le Gales, 1995]. Elle se caractérise fondamentalement par la désignation de « quartiers » (ou zones urbaines sensibles) dont l'ensemble compose une « géographie prioritaire ». Cette politique a d'abord fait l'objet d'une expérimentation par le gouvernement socialiste de Pierre Mauroy en 1982 et elle se poursuit depuis lors, en traversant l'ensemble des changements politiques successifs. [...] En vingt ans, les « quartiers » de la politique de la ville ont fait l'objet d'un processus continu de redéfinition, de reconstruction et de recomposition, scandé par les alternances politiques. [...] La définition des quartiers est une activité très sensible à la conjoncture politique.»

Philippe Estebe,

« Les quartiers : une affaire d'Etat, un instrument territorial », in Lascoumes P. et Le Galès P., Gouverner par les instruments, Presses de Sciences Po, 2005

De son côté, Jacques Donzelot⁴ explique le pourquoi de l'échec des politiques de la ville, notamment à l'aune des émeutes urbaines de novembre 2005. Selon lui cet échec tient d'abord à une difficulté à nommer le problème.

« Alors que, dès le début des années 1980, les émeutes sont le fait des enfants de l'immigration, l'Etat français préfère mettre sur pied des dispositifs orientés vers des « territoires », et non vers des « gens » et les problèmes spécifiques que ceux-ci rencontrent. Autre erreur : la volonté de promouvoir la mixité sociale. Un tel objectif relève, pour l'auteur, plus de « l'incantation » que de la raison. Pour commencer, la mixité sociale se fait généralement dans un seul sens : la reconquête des quartiers populaires du centre-ville par les classes moyennes ? Il est à l'inverse beaucoup plus difficile de faire entrer les ménages modestes dans les beaux quartiers. Il n'est ensuite pas du tout sûr qu'ils y gagneraient quoi que ce soit : les expériences montrent que le mélange des populations ne résout pas l'exclusion des plus défavorisés. Les « ghettos » ne font de mal à personne, tant que les habitants peuvent en sortir à leur guise. L'enjeu véritable est dès lors pour J. Donzelot d'« unifier la ville » en désenclavant les quartiers et en favorisant la mobilité de leurs habitants. Restaurer leur « pouvoir d'agir » est la priorité d'une politique pour la ville. »

Article de Daniel Gacoin, 15/07/2006, http://danielgacoin.blogs.com/blog/2006/07/le_dernier_ouvr.html

- J. Donzelot propose alors « une politique pour la ville ».
- « On raisonne en termes de territoires et non de mobilité. On ne met pas assez l'accent sur la mobilité. Mobilité sociale et aussi mobilité de transport. La véritable mixité sociale n'est pas une mixité imposée d'en haut sur un quartier, comme le prévoit la loi SRU qui ordonne aux communes de posséder 20 % de logements sociaux. La véritable mixité sociale doit être encouragée par une véritable mobilité professionnelle, un encouragement à la mobilité résidentielle ou à la mobilité scolaire. Il faut désenclaver ces quartiers. »

Propos recueillis par Pierre Desorgues le 23/03/2006, http://www.reforme.net/archive2/article.php?num=3168&ref=1343

⁴ Jacques Donzelot, in *La ville à trois vitesses*, Esprit, mars-avril, 2004 ; et *Quand la ville se défait. Quelle politique face à la crise des banlieues?*, Seuil, 2006.

L'actualité de la Politique de la Ville : la Dynamique Espoir Banlieues

- « Il y a un an, à Vaulx-en-Velin, après une grande concertation sur le territoire national, nous avons défini ensemble les contours de la nouvelle politique de la ville. Cette nouvelle politique je l'ai appelée la Dynamique Espoir Banlieues.
- « Espoir » d'abord, parce que je veux replacer l'humain et la promotion citoyenne au cœur de l'action publique. Parce que les habitants des banlieues et des quartiers populaires ont le droit comme les autres à un cadre de vie tranquille et de qualité, à un logement décent, à la mobilité, à l'excellence scolaire, au marché du travail et à la remise en service de l'ascenseur social républicain. Bref, aux mêmes chances de réussir et de s'épanouir.
- « Dynamique » ensuite, parce que pour mettre en œuvre ce volontarisme renforcé, nous devions radicalement changer de méthode. C'est pour cela que j'ai décidé de rompre avec la logique curative qui a considéré pendant trop longtemps nos quartiers comme des territoires malades. [...] Alors, et vous le savez, nos quartiers ne sont pas malades, ils regorgent de talents, et d'énergies. Vous en êtes la démonstration éclatante! Nos quartiers ne sont pas malades. En revanche, ils ont été abandonnés, délaissés pendant des décennies. On se contentait juste de venir à leur chevet aux lendemains des émeutes.

Nos quartiers n'ont besoin que d'une chose aujourd'hui, c'est d'être réinvestis par une volonté politique forte. Ils ont besoin d'une dynamique active et réactive qui fait la promotion des bonnes pratiques, d'une politique « sur mesure » qui répond aux exigences des territoires. D'une dynamique qui se nourrit des difficultés qu'elle rencontre et qui s'inscrit dans une culture du résultat. C'est cela la Dynamique Espoir Banlieues. Elle repose sur la mobilisation de tous les acteurs [...] ».

Intervention de clôture de Fadela AMARA, Secrétaire d'Etat chargée de la Politique de la Ville, 2e Rendez vous Espoir Banlieues, 6 février 2009 – Dreux, http://www.espoir-banlieues.fr/article.php3?id_article=218

CONTRATS DE VILLE

« Le contrat de ville constituait jusqu'à 2007 le cadre contractuel de la politique de la ville. C'est un contrat passé entre l'Etat et les collectivités territoriales qui engage chacun des partenaires à mettre en œuvre des actions concrètes et concertées pour améliorer la vie quotidienne des habitants dans les quartiers connaissant des difficultés et prévenir les risques d'exclusion sociale et urbaine. Le contrat de ville a été créé par la loi du 10 juillet 1989 approuvant le X^e plan, il durait 7 ans (toute la durée d'un plan). Il y avait deux formes principales de contrats de ville :

- les Grands Projets de Ville (GPV)
- les Opérations de Renouvellement Urbain (ORU), dont le Grand Projet de Renouvellement Urbain (GPRU) pour Paris.

Les contrats de ville signés pour la période 2000-2006 reprennent la plupart des quartiers classés en Zones Urbaines Sensibles (ZUS) définies par le pacte de relance pour la ville de 1996. Ce dispositif a été remplacé par les Contrats Urbains de Cohésion Sociale (CUCS) pour la période 2007-2013. »

Source : Wikipedia

GPRU

« Le Grand Projet de Renouvellement urbain (GPRU) est le nouveau défi de la capitale. Il a pour but d'améliorer le cadre et la qualité de vie de 11 quartiers prioritaires, situés en périphérie. Quatre d'entre eux se trouvent dans le $20^{\text{ème}}$ arrondissement : La Porte des Lilas, la Porte de Montreuil, le quartier Saint-Blaise et la Porte de Vincennes.

En mars 2002, la Ville de Paris a signé un avenant au Contrat de Ville de Paris (2000-2006) avec plusieurs partenaires : l'Etat, la Région, la Caisse des Dépôts, et le FASILD (Fonds d'aide et de soutien pour l'intégration et la lutte contre les discriminations) pour agir sur ces sites longtemps délaissés. Près de 110 000 habitants dont 35 000 dans le 20e sont concernés. Le GPRU traite simultanément différents aspects : le cadre et la qualité de vie avec la réduction

des nuisances sonores et la diminution de l'emprise de l'automobile, l'urbanisme, le développement des services et des structures d'accueil publiques et privées, la revitalisation du tissu économique et social, la continuité avec les communes voisines...

Certaines actions sont rapides à mettre en œuvre ; elles concernent le quotidien comme la propreté, l'éclairage, les actions sociales. D'autres exigent un travail coordonné, des études techniques et prennent du temps : réaménagement de rues, actions en faveur de l'emploi... D'autres encore nécessitent de très gros travaux et investissements : construction d'équipements, couverture du périphérique... L'objectif consiste à modifier progressivement, en profondeur et de façon durable, la vie d'un quartier. Le projet urbain de chaque site est élaboré en concertation avec les habitants à l'occasion de réunions publiques, d'ateliers ou de commissions dans les Conseils de quartier.

Objectifs

- Améliorer la qualité de vie des habitants et l'image de leur quartier
- Permettre la continuité de Paris avec les communes riveraines, tisser de nouveaux liens
- Favoriser la mixité urbaine du secteur, recomposer un morceau de ville
- Instaurer un meilleur partage de l'espace public, réduire la circulation automobile
- Réconcilier le grand paysage et l'échelle locale

Moyens

- Réduire les nuisances sonores en couvrant le périphérique et en réaménageant la voirie
- Développer des jardins et des espaces de promenade, favoriser les lieux de convivialité et de rencontres
- Créer des espaces d'activités bureaux, commerces, lieux culturels et sportifs et faciliter l'usage des équipements publics et privés
- Créer des liaisons transversales, développer les circulations douces (voies cyclistes, piétonnes...), favoriser les transports en commun. »

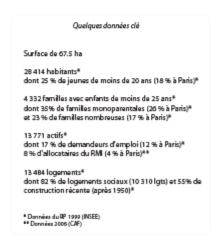
Source: http://www.mairie20.paris.fr/mairie20/jsp/site/Portal.jsp?page id=384

[Contexte Urbain]

[document de travail de la DPVI]

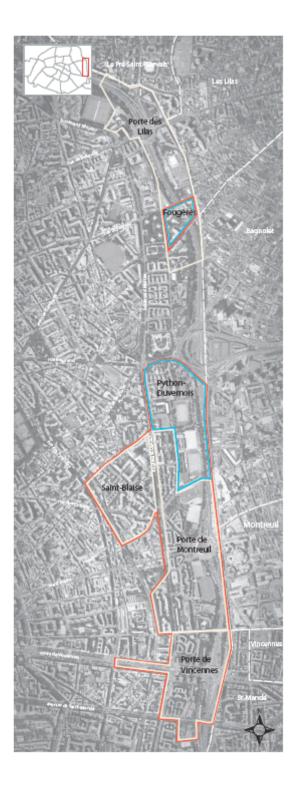
Le territoire Politique de la Ville "Est 20ème"

Le territoire Politique de la Ville Est 20ème se compose de 5 quartiers, dont trois font l'objet d'un Grand Projet de Renouvellement Urbain (St Blaise, Porte de Montreuil, Porte de Vincennes), deux de Projet de quartier (Python Duvernois et Fougères en lien avec le CPRU porte des Lilas)









[Présentation du projet Ville+]

LE CONCEPT VILLE +

Quand la politique culturelle rejoint la politique de la ville

« La politique culturelle rejoint les préoccupations de la politique de la ville. C'est un outil de plus. Décloisonnée, elle intègre un processus plus large et participe de la poursuite d'objectifs globaux. Elle en partage aussi une part de la responsabilité. Ville + s'inscrit dans cette dynamique, et tente même de pousser encore plus loin l'intégration de pratiques culturelles et artistiques dans (et pour) les mécanismes de fabrication de la ville. Ville + accompagne la mise en place progressive de deux GPRU (Grands Projet de Renouvellement Urbain) de l'Est parisien, Porte de Montreuil et Quartier Saint Blaise. Les projets d'artistes, d'architectes, de concepteurs d'univers différents sont mis à profit comme nouvel outil dans le développement urbain, social et économique du grand périmètre en rénovation. Les interventions de petite échelle ne sont plus envisagées comme des événements contribuant ponctuellement à l'amélioration du cadre de vie mais sont intégrées à un programme politique global, à un processus à long terme de renouvellement urbain. »

Des projets artistiques qui préfigurent le renouvellement urbain

« Les projets seront en lien avec les objectifs du GPRU. Ils préfigureront les orientations prises sur le long terme, sur le plan programmatique. Ces projets [...] s'inscrivent dans le cadre des deux GPRU comme accompagnateurs du renouvellement urbain en dessinant les changements à venir. Ils seront l'occasion de manipuler et reformuler les schémas traditionnels de fabrication de la ville pour expérimenter l'intégration d'acteurs particuliers à des moments particuliers. »

Un projet urbain intermédiaire

« Ville + est un projet urbain intermédiaire. Une vingtaine de sites stratégiques feront l'objet d'une intervention, sur des temporalités alternatives (de 2 à 5 ans). Plus courtes, plus dynamiques, elles permettront une approche plus en phase, en contact avec les réalités sociales et les contingences, et favoriseront la flexibilité des opérations. La question de la durée de ces structures sera donc reposée à chaque étape et la réponse pourra être adaptée en fonction des évolutions du projet. »

Mettre en œuvre une démarche de co-production du territoire

« Ville + veut initier une démarche de co-production du territoire, en ouvrant très largement les mécanismes de la concertation et en innovant dans les configurations d'acteurs et les modalités du dialogue territorial. Impliquer la population dans les changements qui la concerne, responsabiliser les habitants, est un des objectifs majeurs de Ville +. Il s'agit de les mettre en relation directe avec les autres acteurs du renouvellement urbain : professionnels de la ville, services techniques et responsables politiques. A ces acteurs traditionnels pourront s'ajouter d'autres acteurs, inhabituels dans un tel contexte : artistes, designers, graphistes, mais aussi entreprises locales (par exemple de jeux vidéos, ou de BTP), partenaires industriels, écoles, etc. »

« Il s'agira de formuler et d'évaluer des hypothèses, d'avancer à plusieurs mains par ajustements successifs dans le processus de transformation du cadre bâti. Le projet procède d'une vision ouverte de la ville, sans modèle a priori, susceptible d'accueillir l'imprévu et de le mettre à profit. Il vise à faire émerger des potentiels, des énergies, faire remonter les désirs (mais aussi les doutes), pour les mettre en débat dans l'espace public. »

⁵ Ces citations et informations sont issues de l'intervention de Claire Petetin préparée dans le cadre de cette rencontredébat.

LE COMMISSARIAT ARTISTIQUE ET SCIENTIFIQUE

Approche esthétique, technique et participative

« Les projets de Ville + portent sur **des temporalités et des échelles différentes** de celles habituelles de l'architecture et de l'aménagement urbain. Ville + propose de réfléchir au développement d'un quartier, en intégrant également les champs du design et des arts plastiques, dans les réflexions et les propositions visant son aménagement.

Pour des projets de ce type portant sur le moyen terme, il est envisageable de développer une **démarche prospective** qui serait impensable, pour des questions de gestion des risques, sur des interventions plus traditionnelles. »

Ville + visera tout particulièrement deux objectifs : une approche écologique de la construction abordée sous ses multiples dimensions ; une recherche de formes d'occupation, d'appropriation et d'usages inhabituels de l'espace urbain.

« Les axes de recherche de Ville + développeront entre autres des thèmes tels la légèreté, la mobilité, la réversibilité, la furtivité, la disparition, etc. Ces notions ouvrent à l'idée que chaque intervention aura à « réagir » et à « agir » par rapport à son contexte [...]. Les dispositifs s'intègrent de façon harmonieuse : constructions paysagères, architecturales, sont placées « en douceur » dans tous types de supports, sans les altérer, ni leur occasionner de contraintes trop durables. Ces paramètres induisent l'élaboration de réflexions et le développement de solutions de mise en œuvre innovantes. »

Des projets incubateurs d'innovation esthétique, technique et sociale

« Ainsi la question de la matière de fabrication et celle de sa mise en œuvre sont au centre du postulat esthétique de Ville +. Les projets peuvent être alors le lieu d'expérimentations d'utilisation de nouveaux matériaux, de mise au point de manières de faire originales, d'usage des techniques et technologies les plus récentes ; et fonctionner comme chambres d'incubation d'innovations techniques et esthétiques.

Cette reconsidération de la matière première même, induit de nouvelles écritures et lectures des projets. S''ils sont à la base créés à partir de modalités et de matériaux originaux, les projets déterminant l'esthétique globale de Ville + porteront dans l'espace public des formes d'expressions inédites. Par cela, Ville + constituera un laboratoire d'expérimentation « à ciel ouvert », pour les industriels et les concepteurs, qui travailleront ensemble pour tester de nouveaux matériaux et de nouvelles techniques de mises en œuvre. »

Un nouveau vocabulaire constructif à base de récupérations et de détournements

« Les thèmes de la récupération, du détournement, permettent d'aborder plusieurs idées de fond comme la question du recyclage, celle de l'économie du projet entre autres, et peuvent participer au développement de nouvelles expériences spatiales, sociales, constructives et esthétiques. »

De nouvelles dynamiques de collaboration entre concepteurs, décideurs, partenaires industriels et habitants.

« A travers cette approche expérimentale qui passe par la mise en oeuvre de projets *in situ*, une des principales ambitions de Ville + est de faire émerger une synergie innovante entre concepteurs, habitants, partenaires industriels, et décideurs. La manière dont chaque projet sera conçu puis construit, le temps de l'élaboration, celui du chantier et de la réalisation, de son utilisation et de sa transformation, présentent également un questionnement contenant un potentiel d'innovation. Dans l'esprit de l'art performance, la notion du temps et des rythmes de ces différentes phases de l'intervention feront l'objet d'une réflexion aiguë portant principalement sur le **dispositif participatif.**

Il s'agira également de construire de solides partenariats avec les industriels intégrés à Ville +. Pourront leur être proposés, avec le détournement et la récupération, de nouveaux débouchés commerciaux pour leurs produits, voire pour leurs déchets. L'occasion leur sera donnée également, en collaborant de manière suivie avec les concepteurs, de tester dans les conditions du réel leurs nouveaux matériaux. »

[Quelques projets Ville +]

PARTI POETIQUE / SQUARE DE LA GARE DE CHARONNE OLIVIER DARNÉ, PLASTICIEN/APICULTEUR, PARIS

Présentation:

À travers le terme générique de "Pollinisation de la ville", Olivier Darné, plasticien et apiculteur urbain, met en chantier depuis plusieurs années un travail de recherche transdisciplinaire portant sur la ville. Loin d'être le seul à étudier cette question, il a trouvé un mode singulier d'interrogation et d'investigation qui, passant de sa pratique de créateur d'images à celle d'éleveur d'abeilles dans l'espace public, lui permet d'intervenir aujourd'hui dans la ville d'une façon nouvelle, en posant ses abeilles, ses installations et ses questions sur les trottoirs des villes. Interrogeant les inter-relations entre le sauvage et l'urbain, l'homme et son milieu, les saisons passent, les questions se croisent, les esprits s'illuminent et les abeilles, tout comme les hommes, butinent jusqu'à récolter le miel d'un paysage urbain devenu «Miel Béton», image gustative d'un paysage urbain. En effet, poser une ruche quelque part consiste à poser un centre de prospection et à tracer autour de cette ruche un cercle d'environ 3 kms de rayon. Ce territoire «invisible» délimite alors environ 3000 hectares de superficie qui constituent approximativement la zone de butinage et de prospection de l'abeille. Le «Miel Béton» résultant de ce butinage en devient la concentration. Concentration de géographies et d'histoires, accumulation d'anecdotes de butinages, d'une ville mise en pots. Avec l'abeille pour témoin, ces installations dans l'espace public questionnent et révèlent nos relations à l'environnement urbain, ses flux, ses densités, son organisation sociale et ainsi finalement notre lecture et notre appartenance à la ville, cette ruche des hommes.



Objectifs de l'intervention:

- Interroger la connaissance, l'évolution et le devenir de la nature de l'espace urbain
- Mettre en valeur des espaces « oubliés » et faire ressortir leur potentiel
- Créer des points de rencontre entre l'espace public et l'espace domestique
- Questionner les surfaces (sols, dénivelés, façades) et travailler sur des paysages multiples avec la lumière, le son.
- Proposer un nouvel imaginaire urbain, liant la nature à la ville, les abeilles à la diversité culturelle, le cartographique au gustatif.

Le projet en quelques mots...

Dans la continuité du projet « Zones sensibles », il est prévu une intervention sous 3 formes : Il s'agira dans un premier temps d'installer un pollinisateur définitif (espace d'environ 30 m² qui accueillerait la ruche) qui devra être déplaçable dans plusieurs endroits de la ville et laisser voir une identité graphique forte sur sa face extérieure.

Un petit espace d'information, d'une trentaine de mètres carrés, devra également être construit et pouvoir se déplacer sur le territoire. Entre mobilier et architecture, cet espace devra être capable d'adopter des configurations différentes en fonction du lieu où il sera implanté et des temps de la journée ou de la semaine. En se déployant, tel un meuble à tiroirs ou à battants, il s'ouvrira sur l'espace public ou au contraire, se refermera. Autour de cet équipement artistique, une série d'activités de médiation et d'évènements pourront avoir lieu, notamment autour de la gastronomie et du plaisir de cuisiner, le tout dans l'espace public. Enfin, il s'agira de créer une petite batterie de mobilier urbain d'échelle plus réduite en relation avec le pollinisateur, arborant la même identité graphique. Ces objets se déploieront dans le quartier, de manière à disperser d'autres dispositifs sur le territoire étendu (intérieur du quartier Saint Blaise, Ceinture Verte, communes mitoyennes), ainsi que dans des espaces plus « privés », intérieurs d'îlots et cours collectives (au niveau de la ceinture H.B.M. par exemple), et, éventuellement, dans des zones « encore plus privées », coursives extérieures de desserte collective, terrasses ou balcons.

Pistes matériaux:

Du fait des contraintes techniques (mobilité, solidité) plusieurs solutions pourront être envisagées pour la structure : acier ou bois ou containers industriels ou résine composite/polycarbonate

Durée d'implantation : 5 ans (renouvelables)

LACATON & VASSAL / SQUARE DES CARDEURS ANNE LACATON, JEAN-PHILIPPE VASSAL, ARCHITECTES, PARIS

Présentation:

L'agence parisienne Lacaton & Vassal a produit ces dernières années ce qui se trouve de plus novateur en architecture. Partant du principe qu'une architecture d'exception n'est pas forcément une architecture coûteuse et compliquée, ils ont inversé la tendance quant à l'économie du projet et la vision du luxe. Ils sont partisans d'une approche minimaliste : pas forcément en tant que posture esthétique, mais en tant que philosophie de l'intervention minimale, la plus juste, efficace, et économe possible. Ils détournent des structures préfabriquées (légères, facilement démontables, réutilisables) de leurs fonctions initiales : serres agricoles, silos de parking... Au-delà de l'économie du projet (ces matériaux permettent en effet de construire plus, pour un coup moindre), leurs recherches sur la notion de luxe les ont menés à déserter l'idée d'un confort bourgeois, ou de la monumentalité, pour travailler plutôt sur la générosité, sur des ambiances simples et poétiques dans lesquelles l'élément végétal prend souvent une place centrale (ils ont d'ailleurs souvent collaboré avec des botanistes, des paysagistes).



Objectifs de l'intervention :

- Interroger le devenir du square des Cardeurs et son statut de place publique dans le nouveau quartier Saint-Blaise. Il s'agira d'impliquer les acteurs locaux, habitants, associations dans la création de nouveaux scénarii d'usages, afin d'interroger les limites du lieu, son architecture, ses surfaces, ses reliefs, ses pratiques sociales, en prévision de son aménagement futur.

- Préfigurer la mise en place d'un nouvel équipement de lecture qui devrait ouvrir au public sur le mail Saint-Blaise en 2009.

Le projet en quelques mots...

Le projet prévoit la construction d'un dispositif architectural ouvert à de multiples usages et à de multiples rencontres. Il sera composé :

- D'un espace architectural de 50 m2, clos, couvert, léger et réversible, pouvant être transformé en scène ouverte. Pour répondre à un usage journalier, la structure principale devra être chauffée et devra réserver un espace humide et un espace cuisine/bar pour l'entretien et pour la préparation de boissons.
- De plusieurs micro-espaces à la manière de petits salons d'échelles variables (« grands mobiliers » urbains mobiles pour 4 à 6 personnes), préservant des lieux calmes à l'intérieur du square des Cardeurs, capables de réunir des petits groupes d'habitants pour le partage d'activités liées à l'expression orale, l'écriture, la lecture, au partage des livres et des savoirs, de manière régulière. Les habitants pourront personnaliser à leur manière ces différents espaces, en y déplaçant leurs propres objets, livres, chaises, tables, objets décoratifs.

Ces deux éléments correspondent à deux types d'approches constructives, une tablant sur des technologies innovantes et sur la préfabrication, l'autre tablant plus sur une mise en œuvre plus « artisanale », in situ permettant d'impliquer la population lors de workshops avec les concepteurs. Toutes les réalisations seront démontables.

Pistes matériaux:

- Serres : les structures industrialisées de serres permettent de franchir de grandes portées (pour enjamber des obstacles), sont légères (pour s'accrocher à une façade...), démontables et réutilisables, souples dans leur mise en œuvre et économiques.
- PVC recyclable pour le « remplissage » de la structure. Recherche spécifique visant l'aspect translucide, la souplesse, la simplicité de mise en œuvre. Plusieurs possibilités peuvent être envisagées dans un objectif de développement durable : plastiques recyclables, textiles techniques, isolants translucides en cellulose bio-dégradable, bioplastiques...
- Structures carton pour la fabrication par exemple de petits mobiliers (tables, chaises,...).

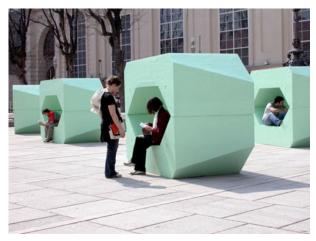
Durée d'implantation : 3 ans

PPAG / MAIL SAINT-BLAISE ANNA POPELKA ET GEORG PODUSCHKA, ARCHITECTES, VIENNE

Présentation :

PPAG, agence autrichienne, investit de nombreux champs d'actions et de nombreuses échelles de l'architecture. Leurs projets vont de l'étude urbaine au design de mobilier, en passant par la maison individuelle et le logement collectif, toutes ces échelles d'intervention s'imbriquant dans une démarche cohérente, orientée vers la valeur d'usage et l'économie de projet.





Objectifs de l'intervention:

Préfigurer l'aménagement futur du centre du quartier Saint-Blaise en interrogeant les contours fragmentés des espaces publics pour les requalifier en « transportant », à travers ceux-ci des usages inédits.

Le projet en quelques mots...

Le projet prévoit de proposer entre le mail Saint-Blaise et la placette entre le square des Cardeurs et le square de la Salamandre un dispositif architectural manipulable, à la manière d'un jeu de construction destiné à tous ceux qui fréquentent quotidiennement ces lieux. Il s'agit, à travers la mise en place d'une série d'objets urbains de petite dimension (entre 20 et 50 modules selon leur taille), qui proposent des modes appropriation divers (s'asseoir, s'allonger, seul, à plusieurs, etc.), de tester des hypothèses d'usages, en laissant en priorité libre cours à l'inventivité des usagers. Ils pourront être librement déplacés et assemblés en vue de créer des formes nouvelles (micro-architectures temporaires). En permettant le déplacement d'un lieu à l'autre de ces petits objets, les usagers peuvent faire apparaître leurs propres propositions d'appropriation de l'espace urbain, individuelles ou collectives. Ici, la dimension participative est abordée en proposant un "outil de manipulation spatiale" : multifonctionnel, il peut être utilisé individuellement ou faire l'objet d'un projet à l'initiative d'un groupe d'habitants. En amont, ces derniers pourront participer à une collecte de la matière première (déchets plastiques par exemple) qui servira de base à la création du matériau de construction utilisé pour les modules.

Durée d'implantation : 3 ans

Pistes matériaux :

Le matériau utilisé devra être à la fois léger, rigide, résistant, pouvoir être travaillé facilement au niveau de sa forme et posséder des qualités esthétiques (possibilités de couleurs différentes par exemple). Plastique recyclé ou papiers/cartons recyclés.

« LA COMMANDE PUBLIQUE DOIT S'OUVRIR AU TRAVAIL SUR LA VILLE, SUR L'URBAIN »

Entretien avec Guy Amsellem, délégué aux arts plastiques au Ministère de la culture entre 1998 à 2003, et président de la Commission nationale de la commande publique.

Lettre d'information : Dans quels domaines en particulier souhaitez-vous orienter la commande publique ?

Guy Amsellem: Il est important de travailler à une meilleure insertion de la commande publique dans son environnement urbain. Quand je parle de l'urbain, il ne s'agit pas seulement de la ville dans son cadre bâti, mais aussi de tous les espaces interstitiels, comme les entrées et les sorties de ville (voies routières, entrées de gare, etc.). La commande publique a souvent été défendue comme un acte un peu monumental, exclusivement artistique et assez peu tourné vers son insertion dans l'environnement. Or il me semble que le travail sur l'urbain, sur la ville, est quelque chose d'essentiel. Et ceci pour plusieurs raisons: tout d'abord, force est de constater que les villes telles que nous avons eu la prétention ou l'idéal de les concevoir, il y a vingt ou trente ans, rencontrent aujourd'hui de réelles difficultés.

Il ne s'agit pas seulement, me semble-t-il, d'une question de logement, de fonctions urbaines, ou de mixité sociale. Désormais nous devons travailler avec l'existant, afin de produire davantage de lien social, davantage d'espace public. L'enjeu majeur se situe dans la manière dont nous allons refaçonner la ville, dont nous allons la retisser. Il est essentiel que la création soit présente dans ce débat. Par ailleurs, en ce qui concerne le champ du design urbain, je regrette que le mobilier de ville - bancs, tables, chaises -, ou le mobilier de jardin ne soient pas plus souvent conçus, dessinés, par des créateurs. Nous nous contentons trop souvent de leur aspect fonctionnel, alors qu'ensuite, parfois pendant plusieurs décennies, ces objets nourrissent le regard de tous. Enfin, je suis très intéressé par les paysages, la relation à la nature.

In: LETTRE D'INFORMATION MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION (3 février 1999), http://www.culture.gouv.fr/culture/actualites/lettre/dossiers/dossier-42.pdf

[Références]

PRINCIPES

L'ARCHITECTURE RADICALE

Architecture radicale: proche du concept de l'Arte Povera notamment porté par Germano Celant, critique d'art italien. Redéfinition du champ de compétence de l'architecture, portée par sa propre négation, une mort programmée de l'autorité de la discipline qui s'ouvre à l'art, au design, au théâtre. D'un petit noyau d'individus basés à Florence et s'affirmant comme un mouvement de crise de 1963 à 1977, *l'architecture radicale* se déploiera comme un mouvement Italien puis Européen avec une forte assise en Autriche et en Angleterre. L'architecture y trouvera une forte dimension conceptuelle, et l'idée de radicalité nourrira des interrogations sociales, politiques ou philosophiques qui nourrissent encore notre actualité, filiation directe des propositions de *Superstudio* ou d'*Archizoom* avec des recherches de Bernard Tschumi ou de Rem Koolhaas.

Site officiel de l'Institut d'art contemporain de Villeurbanne : www.i-art-c.org

« Contestataire et "révolutionnaire", l'architecture dite radicale des années 1950 et 1960 se voulait une architecture provisoire, c'est-à-dire éphémère et vécue. Proche des situationnistes puisque captivée par les notions d'environnement et de participation, cette conception nouvelle de l'architecture entendait faire exploser les contradictions, en offrant plus de libertés individuelles (flexibilité, mobilité, autonomie, originalité, adaptation, vitesse...) qui sont aujourd'hui les valeurs du capitalisme moderne et international que rejettent les altermondialistes et autres syndicalistes de gauche sous le prétexte qu'elles engendrent précarité et oppression, paradoxalement. [...]

La mobilité dans l'espace social, c'est une certaine idée de la liberté confiée à l'usager. L'architecture mobile est alors synonyme d'autodétermination: l'habitant décide de son habitat à travers des "infrastructures non-déterminées et non déterminantes". Yona Friedman l'affirme de manière radicale en décembre 1958 lorsqu'il fonde le GEAM (Groupe d'Etude d''Architecture Mobile) dans le même temps qu'il publie son manifeste "Architecture mobile". »⁶

Jean-Louis Violeau, sociologue. blog ilotopie: http://ilotopie.over-blog.com

JEAN-PIERRE CHARBONNEAU : LE GRAND LYON, MODÈLE DE FABRIQUE

De la volonté d'humaniser la ville

Le Grand Lyon, comme la plupart des agglomérations en France et en Europe, avait très sérieusement subi les méfaits d'une vision fonctionnaliste. Les villes avaient été éloignées de leurs fleuves, des dizaines de milliers de logements sociaux avaient été construits en périphérie et, comme partout ailleurs, la prégnance de la voiture était très forte, dans les villes et leurs espaces, le savoir faire des collectivités s'étant lui-aussi orienté beaucoup sur cet objectif. Presque tous les grands ensembles de l'agglomération font ou ont fait l'objet de transformations plus ou moins lourdes. Elles concernent tous les domaines (habitat, commerces, équipements, espaces publics...) car, et c'est une autre des leçons, intervenir sur l'architecture, le logement ou l'espace urbain ne suffit pas. Il faut travailler, sur un territoire, tous les sujets en même temps et donc aussi les transports, la culture, le social, le commerce, l'éducation et même la gestion... L'on doit pour cela coordonner tous les acteurs et cet apprentissage du travail sur la complexité de la ville, de ses quartiers et de ses lieux est une méthode maintenant utilisée partout.

D'une maîtrise d'ouvrage forte comme condition nécessaire

La nature va dans le sens du cloisonnement, chacun s'enfermant dans sa propre spécialité. Le travail urbain est en cela contre nature car il oblige à trouver, au service de l'intérêt public, des

⁶ Jean-Louis Violeau, sociologue, est chargé de recherches au laboratoire Architecture-Culture-Société (École d'architecture de Paris-Malaquais- CNRS UMR 7136 AUS). Ses travaux s'orientent le long de trois axes : les architectes (le corps et son histoire), les élites (la sédimentation des générations) et les multitudes (les destinataires, usages et pratiques, du logement social aux centres commerciaux).

mises en cohérence, des synthèses, des arbitrages entre les logiques, les intérêts des nombreux acteurs impliqués : maîtres d'œuvre, maîtres d'ouvrage, politiques, associations... Il les amène à tous œuvrer ensemble.

Des méthodes ont donc été mises en place au Grand Lyon qui reposent sur le renforcement du rôle et de la compétence de la maîtrise d'ouvrage. Chaque opération est sous la responsabilité d'un chef de projet unique. Il a pour tâche de concevoir les programmes, les commandes, de suivre les budgets, d'organiser les partenariats, le suivi administratif... Il est fait appel, pour concevoir les projets, à des maîtres d'œuvre extérieurs. La légitimité du politique est mise en avant et chaque projet est à divers stade l'objet de débats entre partenaires et d'arbitrages politiques. Une planification rigoureuse des actions est conduite de manière à ne pas disperser moyens humains ou financiers. Un travail continu de concertation entre les partenaires et avec le public est mené pour faire correspondre projets, attentes et contexte.

En cela, une telle politique et l'organisation, les jeux de rôle auxquels elle renvoie constituent, pour la société urbaine, un instrument qui lui permet d'évoluer dans des conditions plus maîtrisées. Elle peut ainsi participer à l'écriture de son destin au lieu de le subir. C'est donc un levier précieux de la vie démocratique.

Du sens des projets aux dimensions culturelles de l'urbain

Les lieux n'ont pas que des formes différentes, ils ont aussi un sens, des usages, une histoire, des modes d'appropriation différents qui constituent la richesse de l'offre urbaine. L'urbain a donc une dimension culturelle que l'on a cherché à traduire dans les projets eux-mêmes, en réalisant par exemple des études historiques ou sociologiques décrivant comment les sites étaient vécus et perçus. Mais des actions comme les jardins de poches, les commandes artistiques ou des manifestations telles que le festival des Lumières ont permis de la renforcer. Celui-ci a par exemple enrichi, à travers les créations lumineuses éphémères, l'écriture des projets pérennes de Lyon et ses enseignements sont appliqués (c'est même un de ses credos) dans le nouveau plan Lumière piloté par Gilles Buna, élu en charge de l'urbanisme depuis 2001.

Paris le 21 janvier 2009, à partir de textes sur Lyon et Saint-Etienne écrits en 2003 Source : http://www.mediapart.fr/club/blog/Jean-Pierre+Charbonneau

DÉMARCHES

URBAN ART PROGRAM - NEW YORK CITY

« Le Urban Art Program est une initiative destinée à dynamiser les rues de la ville de New York en mettant en œuvre des installations artistiques temporaires. En tant que composante du programme «World Class Streets » du Département des Transports (DOT) de la ville qui vise à transformer des espaces publics ordinaires en lieux plus respectueux et accueillants pour les piétons, l'art prend place dans des espaces publics et participe à l'animation des rues de New York.

Le Département des Transports crée des partenariats avec les associations et collectifs d'habitants pour installer des fresques murales, des sculptures et d'autres œuvres d'art sur des places, des terre-pleins centraux, des trottoirs, des palissades, etc. Le DOT travaille également avec des artistes sur des projections d'art contemporain et des installations lumière sur des places, des ponts, des viaducs, ainsi que des performances artistiques, musicales et théâtrales sur des places. »

 $traduit\ du\ site\ officiel\ du\ DOT\ de\ New\ York\ City: \\ http://www.nyc.gov/html/dot/html/sidewalks/urbanart_prgm.shtml$

PARACITY - VIENNE 2005

En 2005 dans un autre contexte, le projet *Paracity*, réalisé avec l'Ecole Nationale supérieure de Création Industrielle et Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Paris Val de Seine à Vienne (Autriche) pour le festival *Re-Public the Space*, proposait l'expérimentation dans un quartier populaire en cours de rénovation urbaine, de dispositifs mobiles pensés comme des outils d'architectures pour construire de nouveaux scénarii urbains et faire émerger de nouvelles formes d'interactions collectives. Habitables 24h/24h, ceux-ci furent construits à échelle 1 et installés pour une durée de 2 mois à Yppenplatz, place centrale dans le quartier turc. Ces micro-espaces de 3 à 8 m3, conçus sans fonctions prédéfinies afin de constituer des

interfaces « réversibles », c'est-à-dire ouvertes à une multiplicité d'utilisations possibles, accueillirent les expériences sensibles d'acteurs aussi divers qu'habitants du quartier, scolaires, visiteurs... Déplaçables manuellement, entièrement modulables, mis à disposition jour et nuit, ils ont constitué un territoire temporaire flottant, dont les différents types d'utilisations ont été enregistrées – films, interviews – pour constituer une banque de données potentiellement utilisable pour de futurs projets de type comparable. Le projet ParaCity a cherché à reconstituer un lien entre les habitants du quartier et les responsables du projet de renouvellement urbain. En s'appropriant ces architectures temporaires, libres d'usages, mobiles et d'échelles facilement manipulables, les habitants ont participé à la futur construction de leur lieu de vie, en proposant ainsi aux élus, aux architectes, aux urbanistes, des scénarii d'usages de l'espace public inédits.

Source: Document transmis par Claire Petetin

TEMPORARY GARDENS - BERLIN

« Depuis 1997, l'atelier Le Balto, formé de paysagistes, jardiniers et urbanistes organise durant quatre journées d'été mises en scène imaginatives, installations et interactions proposant des éclairages originaux sur un choix de lieux qui ne retiennent pas habituellement notre attention. Lieux emprisonnés dans les controverses politiques d'un plan d'aménagement, ou dans l'image négative que s'en fait la population. Les Jardins temporaires offrent une interprétation nouvelle des situations existantes. Ils ne veulent pas occuper ces lieux, mais nous révéler leurs particularités. Un Jardin Temporaire est un support de partage, il invite au parcours et ouvre chaque espace à de nouvelles appréhensions. »

http://www.temporaeregaerten.de/00_resume_fr.htm

[Repères et mots-clés]

DPVI (DÉLÉGATION À LA POLITIQUE DE LA VILLE ET À L'INTÉGRATION)

Créée en 2002, la DPVI est chargée de la mise en œuvre d'actions et de projets dans les quartiers populaires de la capitale où se concentrent des inégalités sociales plus importantes. Ses missions :

- mise en œuvre de la politique de la ville dans les quartiers populaires parisiens marqués par des inégalités sociales et urbaines plus importantes. Politique partenariale impliquant l'Etat, la Région, l'Acsé, les bailleurs, les associations, la Politique de la ville vise à lutter contre les exclusions sous toutes ses formes et à construire de véritables projets de quartiers.
- favoriser la politique d'intégration des Parisiens étrangers ressortissants de pays non européens sur l'ensemble de Paris, promouvoir la citoyenneté de résidence et l'accès des étrangers aux droits, lutter contre les discriminations, valoriser la richesse constituée par la pluralité culturelle et l'histoire des migrations à Paris.

Elle travaille avec l'ensemble des directions et services de la collectivité parisienne qui concourent à la réalisation de cette politique.

http://www.paris.fr

DAC (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

« La DAC est chargée de favoriser l'accès à la culture pour tous. La DAC a pour mission la mise en œuvre de la politique culturelle définie par le Maire et les élus de Paris. Elle entretient et enrichit le patrimoine des musées, met en valeur le paysage urbain grâce à la création et aux commandes publiques, soutient les artistes dans toutes les formes d'art, développe la lecture, les enseignements artistiques et encourage les pratiques amateurs. Elle élabore les programmes de multiples évènements et travaille à l'ouverture prochaine, de lieux culturels innovants, lieux de diffusion, de proximité et de rencontres entre les artistes et les Parisiens. »

http://www.paris.fr

MAÎTRISE D'USAGE

« Dans les lieux occupés par les artistes aujourd'hui, on a tendance à oublier, une fois que l'on veut en faire des lieux formidables, que ceux qui les ont occupés avaient une manière de les occuper qui posaient des questions différentes de la réhabilitation qu'on connaît des architectes traditionnels... [...] La maîtrise d'usage dans le processus de réhabilitation non seulement des nouveaux territoires de l'art mais de l'ensemble de la vile doit devenir un droit. »

Claude Renard, alors chargée de mission « Nouveaux Territoires de l'Art » (NTA) à l'Institut des Villes, est interviewée à Toulouse, au Centre de Congrès Pierre Baudis où s'est tenue la 28ème Rencontre Nationale des Agences d'Urbanisme. Un peu déçue par le fait de ne pas voir associés d'autres populations, d'autres acteurs de la cité, elle profite de l'occasion pour une petite piqure de rappel sur l'éducation populaire. »

http://www.artfactories.net/article.php3?id_article=1318

PRODUCTION DÉLÉGUÉE

La production déléguée consiste à assumer la prise en charge financière d'un projet artistique, à en assumer la réalisation et l'organisation. Dans le cadre du projet Ville +, la production déléguée est assurée par l'agence d'ingénierie culturelle Le Troisième Pôle.

MAÎTRISE D'ŒUVRE

Le maître d'œuvre propose une solution esthétique et technique qui permet de réaliser un projet, dans l'enveloppe budgétaire et les délais qui lui sont assignés. Pour les projets complexes, il est généralement composé d'un cabinet d'architecte associé à un bureau d'études techniques.

MAÎTRISE D'OUVRAGE

Le maître d'ouvrage est la personne (personne morale, privée ou publique) pour le compte de laquelle sont réalisés les travaux de construction, elle définit l'objectif du projet, son calendrier et le budget consacré à ce projet. Le résultat attendu du projet est la réalisation et la livraison

d'un produit, appelé ouvrage. La Ville de Paris (DAC et DPVI) est en charge de la maîtrise d'ouvrage du projet Ville +.

MARCHÉ PUBLIC

Les marchés publics sont des « contrats conclus à titre onéreux entre les pouvoirs adjudicateurs et des opérateurs économiques publics ou privés, pour répondre à leurs besoins en matière de travaux, de fournitures ou de services » selon l'article 1 du Code des Marchés Publics. Les pouvoirs adjudicateurs sont par exemple les collectivités territoriales. Dans le cadre de Ville +, deux marchés publics ont été signés : marché de la production déléguée avec la DPVI, marché du commissariat artistique et scientifique avec la DAC.

PROJET URBAIN

Le projet urbain est devenu un « nouvel instrument de l'action publique » : il est à la fois « une situation dans laquelle l'action collective est organisée autour de groupes d'acteurs mobilisés pour prendre en charge les difficultés d'un territoire circonscrit » et un mode d'action en soit.

« Dans une situation de plus grande concurrence entre territoires, il devient primordial pour les villes d'afficher une intention, des vocations pour mobiliser en interne et se rendre visible à l'extérieur. Le plan aménageait la ville-espace, le projet fait parler la ville-acteur ».

Gilles Pinson,

« Le projet comme instrument d'action public » in Lascoumes P. et Le Galès P., *Gouverner par les instruments*, Presses de Sciences Po, 2005

[Ressources]

BIBLIOGRAPHIE

- Baudelaire Charles, *Les Fleurs du Mal*, section « Les tableaux parisiens », poème « Le cygne, à Victor Hugo », 1857.
- Besse Jean-Marc, « Vues de ville et géographie au XVI^e siècle : concepts, démarches cognitives, fonctions », *in* Frédéric Poussin (dir.), *Figures de la ville et construction des savoirs, Architecture, urbanisme, géographie*, CNRS Editions, Paris, 2005.
- Chalas Yves, Villes Contemporaines, Editions Cercle d'art, 2002.
- Donzelot J., « la ville à trois vitesses : relégation, périurbanisation, gentrification », in Esprit : la ville à trois vitesses, mars-avril 2004.
- Estebe P., « Les quartiers : une affaire d'Etat, un instrument territorial », in Lascoumes P. et Le Galès P., Gouverner par les instruments, Presses de Sciences Po, 2005.
- Gracq Julien, La Forme d'une ville, Corti, 1985.
- Mongin Olivier, La condition urbaine. La ville à l'heure de la mondialisation, Seuil, 2005.
- Pinson Gilles, « Le projet comme instrument de l'action publique », in Lascoumes et Le Galès, *Gouverner par les instruments*, Paris, Presses de Sciences-Po, 2005.
- Revue Cassandre/Horschamp, « Repenser la ville, le travail, la scène », n°76, Hiver 2009.

WEBOGRAPHIE

Architecture radicale:

site officiel de l'Institut d'art contemporain de Villeurbanne : www.i-art-c.org

blog ilotopie: http://ilotopie.over-blog.com

Démarche de J-P. Charbonneau :

http://www.mediapart.fr/club/blog/Jean-Pierre+Charbonneau

Politique de la ville :

http://fr.wikipedia.org/wiki/Politique_de_la_ville

http://www.espoir-banlieues.fr/article.php3?id_article=218

Commande publique :

http://www.culture.gouv.fr/culture/actualites/lettre/dossiers/dossier-42.pdf

GPRU Est parisien:

http://www.paris.fr

http://www.mairie20.paris.fr

Urban Art Programm: site officiel du DOT de New York City, http://www.pvc.gov/html/dot/html/sidowalke/urbanart.prgm.sh

http://www.nyc.gov/html/dot/html/sidewalks/urbanart_prgm.shtml

Temporay Gardens:

http://www.temporaeregaerten.de/00_resume_fr.htm

Dossier documentaire réalisé dans le cadre du cycle art [espace] public 2009 par Armelle Bellenger, Adrienne Ferré, Claire Huberson, Alice Leborgne et Marie Tranchet, étudiantes au sein du Master Projets Culturels dans l'Espace Public. Sous la direction de Pascal Le Brun-Cordier, professeur associé, directeur du Master Projets Culturels dans l'Espace Public, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. www.art-espace-public.c.la — Mars 2009